

Confort et écologie au cœur du projet

Toutes les portes et fenêtres, en triple vitrage bois-aluminium, seront renouvelées pour améliorer le confort thermique et la qualité de l'air. L'isolation extérieure se fera en laine de bois, renforçant la performance énergétique du bâtiment. Par ailleurs, la toiture en bois accueillera des panneaux photovoltaïques, et le chauffage pourra être raccordé à un futur réseau de chaleur communal. Une voie de circulation douce facilitera aussi les déplacements sécurisés autour de l'école.

Des extensions de 280 m² pour anticiper l'avenir

Le projet prévoit aussi l'extension de l'espace cantine et garderie, en prévision d'un possible rapprochement avec l'école maternelle Fernand-Roux. La cour sera totalement repensée avec des matériaux perméables, des plantations d'arbustes, haies et arbres pour créer un environnement plus vert et agréable. Pergolas, mobilier extérieur et zones de jeux offriront un cadre de vie amélioré pour les élèves.

Un investissement de 2,7 millions d'euros

Le coût global des travaux s'élève à 2 730 850,60 € HT, financé en partie par plusieurs subventions déjà obtenues ou en cours de sollicitation, couvrant 34,12 % des dépenses. Ce chantier, marque une étape majeure dans la transition énergétique et la modernisation des infrastructures scolaires de Puy-Guillaume.

Exercice de sauvetage à la piscine municipale

La commune de Puy-Guillaume a organisé un exercice de sauvetage à la piscine de Puy-Guillaume avec le partenariat du Centre de Secours de Puy-Guillaume et des maîtres-nageurs recrutés pour la saison. Le thème de l'exercice était une simulation de noyade en conditions réelles. Celui-ci a permis aux maîtres-nageurs de mettre en application les enseignements reçus en formation, de vérifier les acquis et de se coordonner avec les services de secours locaux.

La municipalité tient à remercier les maîtres-nageurs ainsi que les volontaires du centre de secours présents pour cette initiative.



Le COPIL, un soutien aux projets scolaires

Depuis fin 2023, un **Comité de pilotage (COPIL)** a été mis en place pour accompagner les projets des écoles de Puy-Guillaume. Il est né après la mise en sommeil de l'association *Puy-Guillaume Jeunesse*.

Le COPIL réunit **3 élus de la Commune et 3 enseignants**. Ensemble, ils échangent autour des idées et projets pédagogiques proposés par les professeurs pour enrichir la vie scolaire des enfants.

Une fois étudiés, ces projets sont soumis au **Conseil Municipal**, qui décide de leur financement. La Commune prend en charge une grande partie des frais, afin que les élèves puissent bénéficier d'activités variées et adaptées tout au long de l'année.



Forum des associations et de la vie locale une belle réussite

Comme chaque année, le Forum des associations et de la vie locale a rencontré un vif succès, rassemblant habitants, bénévoles et partenaires autour d'un moment convivial et riche en échanges.

Près d'une trentaine d'associations locales étaient présentes, témoignant du dynamisme et de la diversité du tissu associatif. Sport, culture, solidarité, loisirs, engagement citoyen... chacun a pu découvrir ou redécouvrir la multitude d'activités proposées sur la commune. Se sont joints des services comme la médiathèque, la Maison France Services, le centre social L'Orangerie, sans oublier le Crédit Agricole, venu pour la première fois afin de présenter aux associations les différents dispositifs dont elles peuvent bénéficier. Le SMTUT, quant à lui, a tenu un stand d'information sur la nouvelle ligne de bus n°12 ainsi que sur le transport scolaire. L'édition de cette année a aussi été marquée par la présence d'une toute nouvelle structure : l'association "Les Dériveuses", qui porte un projet innovant de tiers-lieu. Un signe de plus que ce forum est non seulement un temps fort de rencontres associatives, mais aussi un véritable carrefour de la vie locale, où habitants et institutions se retrouvent pour échanger, s'informer et construire ensemble la vie de la commune.

10^e Édition de la Semaine Bleue Découvrez le programme en mairie !

Du 6 au 10 octobre, la commune vous invite à participer à la Semaine Bleue, un moment privilégié pour partager, échanger et s'informer. Toutes les animations sont ponctuées de temps conviviaux autour du verre de l'amitié, marque de fabrique de notre événement !

Quelques temps forts :

- **Lundi 6 octobre** : Conférence *Bien dans sa tête* (15h - Salle du Conseil municipal) suivie d'ateliers mémoire.
- **Mardi 7 octobre** : Salon des seniors à Lezoux - Transport gratuit sur inscription.
- **Mercredi 8 octobre** : Initiation au vélo électrique avec le SMTUT, et animation intergénérationnelle à la Résidence Autonomie.
- **Jeudi 9 octobre** : Loisirs créatifs le matin, puis *Redansons* dans nos campagnes à la salle des fêtes.
- **Vendredi 10 octobre** : Initiation au Chi Gong le matin et vernissage d'exposition à la médiathèque en soirée.

Pour participer : inscriptions et renseignements en mairie.

OCTOBRE ROSE 2025 4^e ÉDITION

La commune en partenariat avec les associations Le Rayon d'Or et les PP organisent deux rendez-vous solidaires pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Samedi 11 octobre – Salle des fêtes

Soirée **Disco Années 80** animée par **DJ Dominic C.** Planches salées (10 €), gâteaux maison et boissons en vente. Réservation conseillée en mairie.

Dimanche 12 octobre – 9 h

Marche Rose avec l'association **Les PP** : deux parcours (6 et 10 km), départ salle des fêtes. Informations auprès de l'association.

Merci aux membres du Rayon d'Or : Patrick, Patricia et Déborah LAROCHE, Christine BES, Franck RANDOING et Sébastien ROCHE.

Ensemble, mobilisons-nous pour Octobre Rose !



À vos agendas

OCTOBRE

- Samedi 4 : Soirée d'ouverture saison des jeunes pousses – Salle des fêtes
- Du 6 au 10 : Semaine Bleue
- Samedi 11 : Soirée Octobre rose - Salle des fêtes
- Dimanche 12 : Marche Octobre rose
- Mercredi 15 : Ciné Parc - Salle des fêtes
- Dimanche 19 : Loto union des commerçants : Salle des fêtes
- Samedi 25 : Soirée Halloween de l'Amicale Laïque Salle Hervé Paccaud
- Vendredi 31 : Soirée Halloween du CSPG Basket Salle des fêtes

NOVEMBRE

- Mercredi 5 : Ciné Parc - Salle des fêtes
- Dimanche 9 : Bourse aux jouets de l'Amicale Laïque Salle des fêtes
- Mardi 11 : Commémoration - Salle des Fêtes
- Vendredi 14 : Soirée Zumba de l'Aérodynamique Salle des fêtes
- Dimanche 16 : Loto du club de l'amitié - Salle des fêtes
- Vendredi 21 et samedi 22 : Téléthon - Salle des fêtes
- Mercredi 26 : Ciné parc - Salle des fêtes
- Samedi 29 : Concert Ste Cécile de la Société musicale Salle des fêtes

DÉCEMBRE

- Vendredi 5 : Concert de l'école de musique Salle des fêtes
- Vendredi 5 : Marche des Pères Noël des PP
- Samedi 13 : Loto du Rayon d'Or - Salle des fêtes
- Mercredi 17 : Ciné Parc - Salle des fêtes
- Du vendredi 19 au dimanche 21 : Diverses animations festives en centre-ville
- Samedi 20 : Tournoi de futsal du CSPG Foot Complexe sportif
- Samedi 20 : Dégustation huitres des PP

JANVIER

- Vendredi 9 : Vœux du Maire

Cinégoûter

(Salle des Fêtes)

- Mercredi 22 octobre à 14h30
- Mercredi 17 décembre à 14h30

Cinéma des P'tits Loups

(Salle des Fêtes)

- Mercredi 22 octobre à 10h30

Don du sang

(Salle des Fêtes)

- Jeudi 18 décembre de 16 à 19h

Conseils Municipaux

(Salle du conseil)

- Jeudi 16 octobre à 18h30
- Jeudi 11 décembre à 18h30



Trophée de la Ville 2025



Octobre Rose 2025



Sécurité routière



Le mot du maire

Chères habitants et habitants de Puy-Guillaume, Madame, Monsieur, C'est la rentrée !

Effectivement, pendant ce printemps et cet été, nous avons pu procéder au lancement des travaux de réhabilitation énergétique de l'école François Mitterrand avec la création d'une garderie périscolaire.

A ce titre, vous trouverez dans ce numéro quelques renseignements sur ce projet d'envergure. Je ne vous apprend rien en vous parlant des deux périodes de canicules que nous avons essuyées. C'est la raison pour laquelle dans chacun de nos projets nous essayons de prendre en compte et d'anticiper les signes d'un changement climatique.

Nous avons pendant cette période comme chacun d'entre vous, été vigilants quant à notre consommation d'eau, d'autant que nous avons là aussi entrepris des travaux importants de rénovation de nos réservoirs d'eau potable qui vont s'étendre sur plusieurs années. Ces travaux sont actuellement en cours sur l'un des deux réservoirs situés aux Piottes et vont se poursuivre ensuite sur le réservoir situé au Grand Bois.

Sachez également que notre inquiétude reste présente quant à la verrerie et que nous sommes extrêmement vigilants quant à la situation de cette industrie qui fait la richesse de notre commune et de notre territoire.

Enfin, vous pourrez également prendre connaissance dans ce Puy-Guillaume'actu, de notre action qui concerne la participation financière de la commune sur la rénovation des façades avec le concours de nos partenaires.

Pendant ce temps-là, nous travaillons aussi à la préparation de deux événements majeurs dans la vie de la commune, à savoir la Semaine Bleue et Octobre Rose dont vous retrouverez tous les détails dans les articles contenus dans cette édition.

Je vous souhaite une excellente lecture de ces quelques pages qui vous permettront je l'espère d'observer que l'équipe municipale qui m'entoure reste active et s'engage pour votre avenir.

Très sincèrement, Le Maire Bernard VIGNAUD

Directeur de la publication : Bernard Vignaud
Rédaction : La commission vie locale, les services municipaux
Crédit photo : Lionel Duperray, les services, Morpho Architecture
Couverture : Mairie de Puy-Guillaume
Conception et impression : LD organisation
31 rue des docteurs Dumas - 63300 THIERS
Tirage : 1700 exemplaires



Travaux à l'école François-Mitterrand

Dernier grand chantier de la mandature

Depuis mi-mai, l'école élémentaire François-Mitterrand de Puy-Guillaume est en pleine rénovation énergétique. Ce chantier ambitieux, qui s'étendra sur environ 18 mois, est le dernier grand projet mené par le maire, Bernard Vignaud, avant les municipales de 2026. Objectif : moderniser l'établissement, réduire sa consommation d'énergie de moitié et améliorer le confort des élèves et du personnel en hiver et en été.

Une rénovation ambitieuse et urgente

Au début du mandat municipal, la rénovation de l'école François-Mitterrand n'était pas une priorité. Mais après un bilan complet réalisé par des experts sur l'énergie, l'accessibilité, la cantine et le périscolaire, la municipalité a décidé de lancer ces travaux d'envergure. « On s'est rendu compte qu'il y avait urgence à engager cette rénovation énergétique, notamment pour créer un local périscolaire adapté », explique Bernard Vignaud. Le chantier doit permettre une économie d'au moins 50 % sur la facture énergétique globale de l'école.

Six phases pour un chantier en site occupé

Les travaux, débutés le 15 mai, sont pilotés par l'architecte Anaïs Cabessut et Yann Constantin-Mesclier du cabinet Mor Pho. Ils comprennent la construction d'un espace périscolaire de 150 m² en matériaux naturels (paille et fibre de bois), ainsi qu'un nouveau passage piéton entre les parkings nord et sud. La cantine sera réorganisée en self-service à la rentrée 2026, tandis que le service sera provisoirement assuré à la salle des fêtes pendant la durée des travaux. Les toitures seront remplacées, isolées, et partiellement équipées de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation.



Préservation de la ressource en eau Puy-Guillaume poursuit ses investissements

La commune de Puy-Guillaume poursuit son action volontariste dans le cadre de l'entretien de ses réseaux et de ses équipements liés à l'adduction en eau potable. C'est ainsi qu'un vaste programme de réhabilitation des réservoirs vient de débuter. Ces travaux se réaliseront en 2 phases, une en 2025-2026 et une seconde en 2026-2027.

La phase 1 vient de débuter par la rénovation de la cuve de 2 000 m³ du réservoir des Piottes avec au programme la rénovation totale de l'étanchéité, l'isolation du bâtiment où sont installés les équipements principaux, le renouvellement de certaines vannes et pompes ainsi que le remplacement des équipements de sécurité vieillissants.

Elle se poursuivra par la rénovation du réservoir du Grand Bois avec la création d'un deuxième réservoir de 20 m³ pour assurer la sécurisation de la fourniture d'eau potable dans le secteur « haut » de la commune.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au bureau d'études EGIS EAU, tandis que les travaux sont assurés par la société ETANDEX.

Le montant de la phase 1 s'élève à 857 142,86 € HT et pourra bénéficier d'une aide financière du Conseil départemental du Puy-de-Dôme de 300 000 €, ce qui laissera un reste à charge de la commune de 557 142,86 €.

La phase 2 permettra de rénover la 2ème cuve du réservoir des Piottes (1 000 m³) ainsi que le réservoir des Marquaires.



La commune conserve la gestion directe de l'eau et de l'assainissement

Depuis plus de douze ans, la commune a engagé d'importants investissements pour moderniser et entretenir son réseau d'eau potable et d'assainissement. Ces efforts constants ont permis d'assurer un service de qualité, avec des installations en parfait état, un réseau performant affichant très peu de fuites, et une gestion financière saine.

Cette bonne maîtrise budgétaire permet aujourd'hui de proposer aux habitants une tarification modérée, tout en garantissant la pérennité des infrastructures. L'efficacité du service repose également sur l'expertise des deux agents communaux, impliqués dans le suivi et l'entretien des réseaux.

Fort de ces atouts, le Conseil municipal a décidé, comme la loi le lui permet, à l'unanimité de maintenir la compétence de l'eau et de l'assainissement en régie municipale. Ce choix s'inscrit dans la volonté de poursuivre une gestion de proximité, réactive et maîtrisée, au bénéfice direct des habitants.

Aménagements de la sécurité routière Chaucidou et radar pédagogique à Puy-Guillaume

Dans notre commune, la sécurité des usagers de la route est une priorité. Pour cela, deux dispositifs ont été mis en place : le Chaucidou et le radar pédagogique.

Le Chaucidou est une voie partagée conçue pour apaiser la circulation. Il permet aux voitures et aux vélos de cohabiter en toute sécurité grâce à une séparation visuelle et un marquage au sol spécifique. La vitesse des véhicules y est limitée à 30 km/h, garantissant ainsi une meilleure protection des cyclistes et des piétons.

Le radar pédagogique, quant à lui, est un outil de sensibilisation installé sur la D906 et la RD63. Il affiche en temps réel la vitesse des automobilistes, les incitant à ralentir sans toutefois infliger de sanction. Ce rappel visuel joue un rôle essentiel dans la réduction des excès de vitesse et contribue à la sécurité de tous. Grâce à ces aménagements, Puy-Guillaume poursuit son engagement pour des rues plus sûres, calmes et conviviales. Par ailleurs, les récents problèmes rencontrés au niveau du stationnement seront ajustées une fois qu'aura été évalué le nouveau système de stationnement.



Rénov'Action Moins d'énergie, plus d'économies

Rénov'Action à la rencontre des Puy-Guillaumoises du 10 au 14 juin dernier, la place Jean-Jaurès à Puy-Guillaume. Organisé en partenariat avec la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la municipalité, cet événement visait à informer les habitants sur la rénovation énergétique des logements.

Pendant cinq jours, des conseillers spécialisés de Rénov'actions63 étaient présents pour proposer diagnostics, conseils techniques et orientations vers les aides financières disponibles. Le stand, installé devant la mairie, permettait de découvrir des solutions concrètes pour améliorer l'isolation, réduire la consommation d'énergie et optimiser le confort thermique. Les visiteurs pouvaient également s'informer sur les écogestes et les matériaux performants. Cette opération de proximité a rencontré un beau succès auprès des propriétaires occupants comme bailleurs. Pour prolonger cette dynamique, de nouvelles permanences seront mises en place à la Maison Roche à partir de 9h les mercredis 19 novembre et 17 décembre 2025, en prenant rendez-vous au préalable à la Maison France Services de Puy-Guillaume.

Action en faveur de la rénovation des façades

La commune de Puy-Guillaume, en partenariat avec la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, soutient les propriétaires dans l'embellissement et la rénovation énergétique de leurs façades.

Dans le cadre de l'OPAH centres anciens, une aide financière locale est proposée : elle couvre 20 % du montant des travaux, dans la limite de 3 000 € par logement. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants comme aux bailleurs situés en centre-bourg. Il est cumulable avec d'autres aides nationales telles que MaPrimeRénov', l'éco-prêt à taux zéro ou les Certificats d'Économies d'Énergie. Les travaux éligibles peuvent inclure le ravalement simple, mais aussi l'isolation thermique par l'extérieur pour améliorer le confort et réduire les factures d'énergie. La TVA à taux réduit (5,5 %) peut également s'appliquer dans certains cas. Pour bénéficier de ces financements, un dossier doit être monté en amont du chantier. Les conseillers de Rénov'actions63 sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner gratuitement dans vos démarches.

Les Trophées de la Ville 2025 Une soirée dédiée à l'excellence locale

44 trophées et 5 médailles remis pour célébrer le sport, la culture et l'engagement citoyen à Puy-Guillaume

La douzième édition des trophées de la ville de Puy-Guillaume s'est tenue le vendredi 04 juillet à la salle des fêtes, récompensant l'excellence locale. Lors de cette cérémonie, 44 trophées culturels, sportifs et artisanaux ont été remis aux clubs et sportifs méritants, ainsi que cinq médailles honorifiques. Le tennis de table a brillé avec six trophées attribués, tandis que d'autres disciplines comme le judo, la gymnastique, le motocross, le basket, le football, l'équitation, l'athlétisme et l'automobile ont également été distinguées. Parmi les trophées culturels, la musique a été mise à l'honneur. Les trophées de la ville ont salué plusieurs acteurs locaux, tels que la famille Goncalvès de la Pizzeria des Oliviers et le coutelier Jason Barjon. Enfin, cinq médailles de la ville ont été décernées à des personnalités engagées dans la vie locale, renforçant ainsi le lien entre la municipalité et ses citoyens.

